

D'où viennent les archives ?

Les Archives départementales accueillent prioritairement les archives publiques produites par les services de l'Etat implantés dans le département, les services du Conseil général et des autres collectivités territoriales (communes), ou les officiers publics (notaires).

Elles peuvent conserver des fonds d'archives privées (particuliers, entreprises, associations), si ceux-ci intéressent l'histoire du département et présentent un intérêt pour la recherche historique.

Les Archives de l'Essonne ont également été chargées de conserver, quoique plus tardivement que les autres services départementaux créés en 1796, les archives confisquées aux congrégations religieuses ou aux émigrés à la Révolution. Ainsi, elles conservent des documents sur plus de neuf siècles, du XI^e au XXI^e siècle.

* Définition

Les archives sont «tous les documents quelle que soient leur date, leur forme ou leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, ou par tout organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité» (code du patrimoine, 2004).

Des archives de la Seine-et-Oise aux archives de l'Essonne

En 1964, le département de la Seine-et-Oise est partagé et donne naissance aux départements des Yvelines, du Val-d'Oise et de l'Essonne. Les archives concernant l'Essonne demeurent tout d'abord à Versailles, siège des Archives de l'ancienne Seine-et-Oise.

En 1968, un directeur des Archives départementales est nommé en Essonne. Les premières archives du jeune département sont alors conservées dans un pavillon aménagé dans l'urgence à Corbeil, local qui est bientôt délaissé en 1971 au profit des espaces laissés vacants par la Préfecture, désormais installée à Evry. Les Archives départementales emploient alors 9 personnes et gèrent 2 km linéaires d'archives. En 1975, ces locaux s'accroissent d'un local situé à Etiolles.

La plupart des fonds anciens conservés à Versailles sont peu à peu remis aux Archives de l'Essonne, par une opération de dévolution. Par ailleurs, achats et dons enrichissent les collections.

Face à la saturation des locaux, plusieurs projets sont étudiés dès les années 1970 pour trouver un nouvel emplacement. Il est décidé en 1994 de déménager les Archives dans les communs du château de Chamarande.

Un château pour les archives

De 1968, année de leur création, à 1998, les Archives ont été installées à Corbeil. Le projet de déménager les Archives dans les communs du château de Chamarande est né du constat de l'inadéquation du bâtiment existant à Corbeil pour faire face à leurs missions essentielles (accueil des fonds d'archives et du public, valorisation des fonds) et du souhait de donner une nouvelle dimension scientifique et culturelle au Domaine de Chamarande.

L'installation des magasins en sous-sol, imposée par l'impossibilité de construire un bâtiment moderne dans le périmètre du monument historique qu'est le château, a entraîné des contraintes techniques colossales, et nécessité la création d'un vide d'air : les huit niveaux des magasins sont donc enserrés dans une paroi moulée qui laisse courir entre elle et les magasins une galerie assurant le vide d'air, sorte de zone tampon

protégeant les espaces de stockage de l'humidité ambiante du sol.

La création d'une salle de lecture, d'une salle de conférence, d'un hall d'exposition et de bureaux ont entraîné une vaste restructuration des niveaux émergés du bâtiment, mais toujours dans le respect des contraintes liées à la nature de monument historique.